



## Office des sports

# Compte-rendu de l'Assemblée Générale Mercredi 24 novembre 2021

**Présents OS :** Roger LOUAT – Josiane COTE – Brigitte CHANCRIN – Valérie TISSOT – Raymond LIMOUSIN – Jacques MANEVY – Robert MAZENOD – Pascal CELLIER – Arnaud BUCHON – Marie-Pierre VERICEL – Véronique BADET

**Excusés :** Yves BELIN – Marie-France PUPIER – Serge FALCON – Alain ALBALATTE – Elise FAYOLLE – Jean-Christophe CHOMAT –

**Associations présentes :** RETRAITE SPORTIVE – UCF 42 – GYM VOLONTAIRE – TENNIS DE TABLE – 1+1 – EVEIL –

**Associations absentes :** RUNNING – AMICALE BOULES – UNSS – CIMES VEAUCHOISES – SHOTOKAN KARATE – KORFBAL – CRAP – BOXE THAI – OLYMPIQUE KARATE – FUMBLE ULTIMATE

**Associations excusées :** TENNIS CLUB – AGSV – ESV –

**Présent pour la Municipalité :** Christophe LALLEMAND (Adjoint sport)

Roger LOUAT, Président de l'Office des Sports, accueille les participants à cette assemblée générale qui se présentent à tour de rôle.

**Rapport moral :** Véronique BADET (Secrétaire)

Dû à la crise sanitaire, l'Office des Sports n'a pas pu organiser en 2021 le Trophée des Champions. Nous avons participé au Forum des Associations début septembre. 35 Associations étaient présentes. Celui-ci va être reconduit avec la Municipalité le samedi 03 septembre 2022.

Concernant les foulées veaUCHOISES, tout d'abord, l'Office des sports tient à remercier les 100 bénévoles sans qui l'organisation de cette course n'aurait pas pu se faire. Nous n'avons pas atteint le même nombre de coureurs qu'habituellement mais cela était prévisible. Nous avons comptabilisé 155 coureurs 5 et 10kms, 40 enfants et 30 équipes 1+1. L'organisation s'est parfaitement déroulée.

Dorénavant, nous avons décidé de ne plus prendre comme date le 1<sup>er</sup> samedi de septembre mais plutôt le 1<sup>er</sup> dimanche d'octobre. Pour 2022, les foulées auront donc lieu le 2 octobre. Un changement de parcours est à envisager : avec soit un départ de La Maison du parc, Gymnase Pagnol avec parcours sur Veauche et St Bonnet les Oules (6 -12 et 17 kms)... mais rien de caler encore.

Roger Louat précise que, du fait de la date du 1<sup>er</sup> samedi de septembre libérée par les foulées, la municipalité a décidé de renouveler le forum des associations sur ce jour. Le gymnase Santoire a été apprécié au niveau du lieu, avec toutefois un bémol au niveau du parking (difficultés d'accès).

Le gymnase Pagnol en intérieur est envisagé, avec possibilités de démonstrations. A noter que 800 personnes ont été comptabilisées sur ce forum.

**Approuvé à l'unanimité**

## **Rapport financier : Josiane COTE**

### **BUDGET FOULEES VEAUCHOISES :**

Recette : 3211.00 €

Dépenses : 3885.39 €

Déficit : 674.39 €

Josiane nous précise que le déficit est la conséquence d'une part d'un manque de coureurs et également du fait que l'Office des Sports, étant donné la conjoncture, n'a pas fait appel aux sponsors pour cette course. Ce déficit était prévisible mais le but était de maintenir la manifestation sur la commune. Josiane nous précise que pour être à l'équilibre, il aurait fallu 250 coureurs.

A noter également, une subvention de la mairie d'un montant de 1500 Euros.

### **BUDGET OS ( cumul avec foulées ):**

Recette : 5194.36 €

Dépenses : 5971.21 €

Déficit : 776.85 €

## **Approuvé à l'unanimité**

### **Renouvellement du Bureau :**

Roger Louat nous informe que Mme Marie-France Pupier quitte le bureau de l'association. Les membres désignés par la municipalité ainsi que Robert Mazonod et Véronique Badet ont rejoint l'OS.

Roger Louat signale que si des membres d'associations sportives souhaitent rejoindre le bureau de l'association, ils peuvent se faire connaître en le contactant.

### **Parole au représentant de la Municipalité :**

Christophe Lallemand souligne le rôle important de l'Office des Sports qui met tout en œuvre pour aider toutes les associations sportives de la commune. La municipalité remercie ces mêmes associations pour leur reprise après cette période compliquée. Il est important que les associations communiquent sur leurs activités. Mr Lallemand rappelle qu'il ne faut pas hésiter à contacter Mr Didier Barraud car la gestion des salles est compliquée. Un nouveau logiciel va d'ailleurs être mis en place par la mairie en début d'année et une formation va être dispensée aux associations pour un démarrage prévu à la rentrée prochaine. Il fait remarquer également que le conseil de la vie Associative a été mis en place. Chaque association est invitée à y participer.

### **Petit compte rendu de chaque responsable d'association :**

**RETRAITE SPORTIVE :** Cette association qui a seulement 4 ans d'existence, est sponsorisée par la fédération de l'athlétisme. Elle compte 169 adhérents (50 % de veauchois ). Diverses activités sont proposées mais elle manque d'animateurs.

**GYMNASTIQUE VOLONTAIRE :** L'association compte 7 salariés DE et 274 adhérents (contre 411 avant la crise sanitaire actuelle). Il est nécessaire de respecter la distanciation et cela implique une baisse du nombre de participants dans la salle. De plus, certaines activités ne peuvent plus se faire (marches, moments conviviaux par exemple). Les personnes inscrites peuvent participer à plusieurs cours différents ( zumba, step...). L'association en profite pour remercier la municipalité pour la mise à disposition du défibrillateur Salle Pelletier car une personne a malheureusement fait un malaise et l'appareil a été très utile ce jour-là.

**EVEIL :** Valérie Tissot nous rappelle que l'association existe depuis 1983. On dénombre une baisse des adhérents (80 contre 120). Les marches ont lieu les mardis après-midi. Néanmoins, on constate que, suite à la pandémie, certaines personnes continuent à marcher seules. L'association manque d'encadrants cette année et signale que le renouvellement du bureau n'est pas facile. L'association va essayer de maintenir les moments de convivialité ( buche Noël, galettes, bugnes, repas en juin).

**1+UN :** Marie-Pierre Véricel nous explique que l'association n'a pas d'activité régulière mais qu'elle participe à des événements ponctuels. Le principe repose sur une personne handicapée et une personne valide qui participent ensemble. Le but étant de générer des dons pour des personnes en situation d'handicap (aide à hauteur de 1000 Euros à Camille cette année pour adapter son véhicule). L'association compte environ 70 adhérents. Marie-Pierre rappelle que l'association stocke du matériel pour mise à disposition si besoin. Pour information, L'AG aura lieu le 8 janvier 2022 à 10h30 à la salle Pelletier.

### **UCF 42 :**

Mr Pierre FULCHIRON et Mr Frédéric RAULT étaient présents à l'assemblée.

On peut noter une bonne organisation car uniquement une course a été annulée. Le nombre d'adhérents est stable, environ 60 personnes.

Voici un résumé sportif de l' association :

-1 titre de champion de France tandem handisport sur route : Laurent HUYGHE et Pierre FULCHIRON  
Vice champion de France de tandem handisport en contre la montre : Laurent HUYGHE et Pierre FULCHIRON

-1 titre de championne de la Loire FSGT de cyclo-cross espoir féminine : Salomé CURSOUX

-Vice champion de la Loire FSGT en contre la montre vétéran : Jean Michel SIBILLE

-Vice champion de la Loire FSGT en contre la montre super vétéran : Didier TALOBRE

-Vice champion de la Loire FSGT en contre la montre par équipe : SIBILLE - TALOBRE - BEAL - FULCHIRON

Pour information, L'UCF 42 organisera la course cycliste de Veauche le lundi 25/07/22 ( environ 60 coureurs cette année ).

**TENNIS DE TABLE :** L'association a été créée il y a 7 ans et compte 72 adhérents (80 avant Covid ) et 35 sponsors. Elle est constituée de 3 groupes (école, loisir et compétition) qui cohabitent en parfaite harmonie. De nombreuses animations internes sont organisées (soirée bowling, tournois internes, soirée sponsors.... Et le tournoi du téléthon, une animation ouverte au public qui a été une belle réussite). Malgré son jeune âge le club a déjà obtenu d'excellents résultats sportifs avec de nombreux titres de champions de la Loire en individuels ou par équipes comme en témoigne les 2 titres obtenus en juin dernier :

- Emilien BRUNON en juniors garçons et Lilou COPEYREY en minimes filles.
- Emilien a également remporté le tournoi national de Clermont dans sa catégorie (30 octobre).

Cinq jeunes ont été sélectionnés par le comité de la Loire (2 juniors, 1 cadet, 1 minime, 1 benjamin).

Le club regrette la présence de seulement 8 féminines, ce qui est bien mais sans doute pas assez. Un effort supplémentaire sera fait afin d'équilibrer un peu plus leur effectif.

Roger Louat termine sur une explication de ce que pourrait être l'évolution des Foulées Veauchoises en 2022 avec une possibilité de changement de circuit et de lieu de départ/arrivée. Le projet est à l'étude...

**20h30 : fin de séance**

L'Assemblée Générale est suivie du Verre de l'amitié offert par l'Office des sports.